



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Réunion publique

Communes du secteur Entrée Nord

24 Octobre 2018 à 19h à Malzéville



SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

métropole
GrandNancy

- 1. Calendrier de la procédure**
- 2. Retour sur la première phase de la concertation publique**
- 3. Qu'est-ce que le PADD ?**
- 4. Le projet commun pour les 15 prochaines années**
(à l'horizon 2035)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY



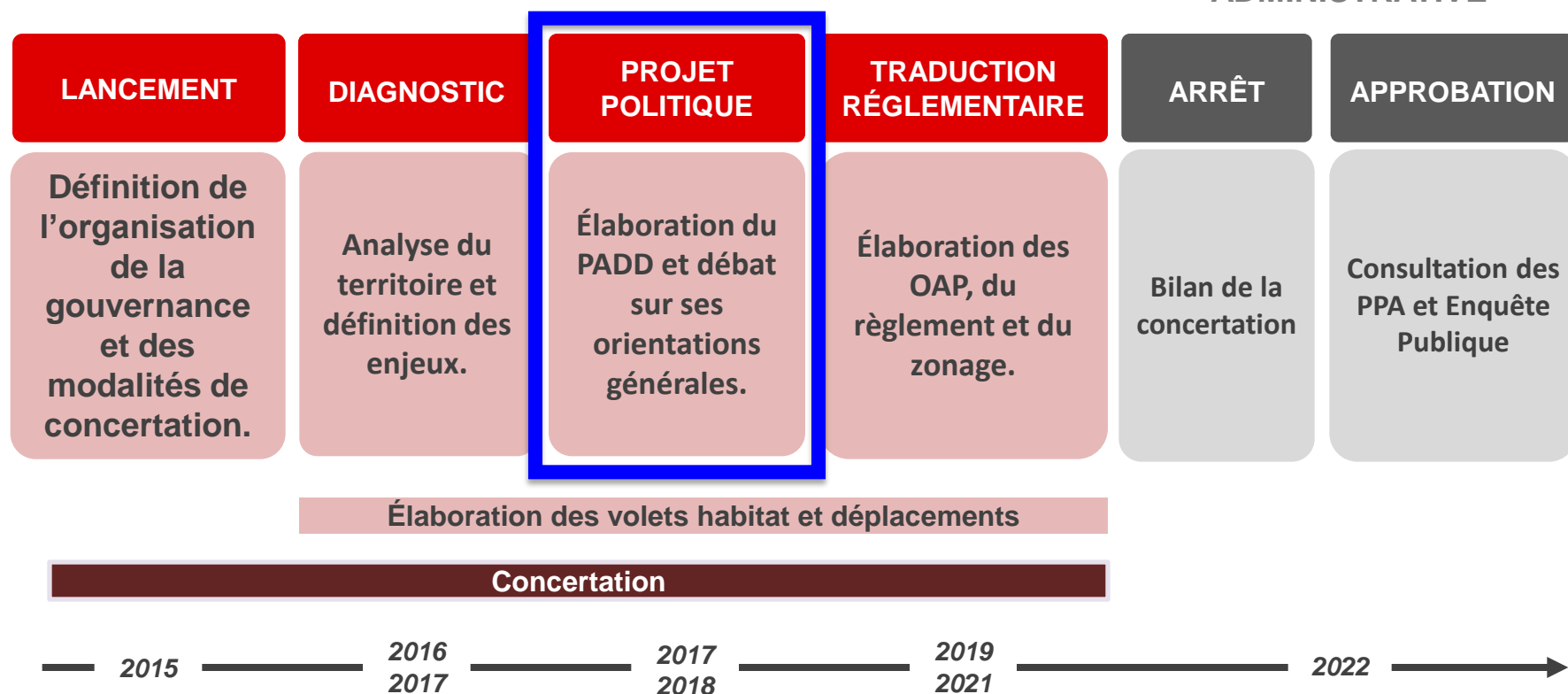
Le calendrier





PHASES TECHNIQUES ET POLITIQUES

PHASE ADMINISTRATIVE





PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

La phase 1 de concertation



Les ateliers de coproduction :

3 ateliers d'une demi journée ➔ Une soirée de restitution suivie d'une conférence d'expert

Environ 120 personnes sur l'ensemble des 3 journées, représentant 59 organismes différents



LES ENSEIGNEMENTS ISSUS DES ATELIERS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE PADD

1. Structurer la Métropole en s'appuyant sur l'armature verte et bleue
2. Renforcer la convivialité de la Métropole avec des aménagements orientés sur l'identité métropolitaine et le bien-être
3. Favoriser le renouvellement urbain plutôt que l'extension urbaine
4. Prévoir un urbanisme temporaire de transition pour une Métropole en mutation
5. Développer l'agriculture urbaine
6. Accompagner le report modal et la multimodalité avec un schéma de cohérence des mobilités

20 réunions publiques de septembre 2017 à février 2018

Environ 1000 participants

400 cartes produites par les habitants

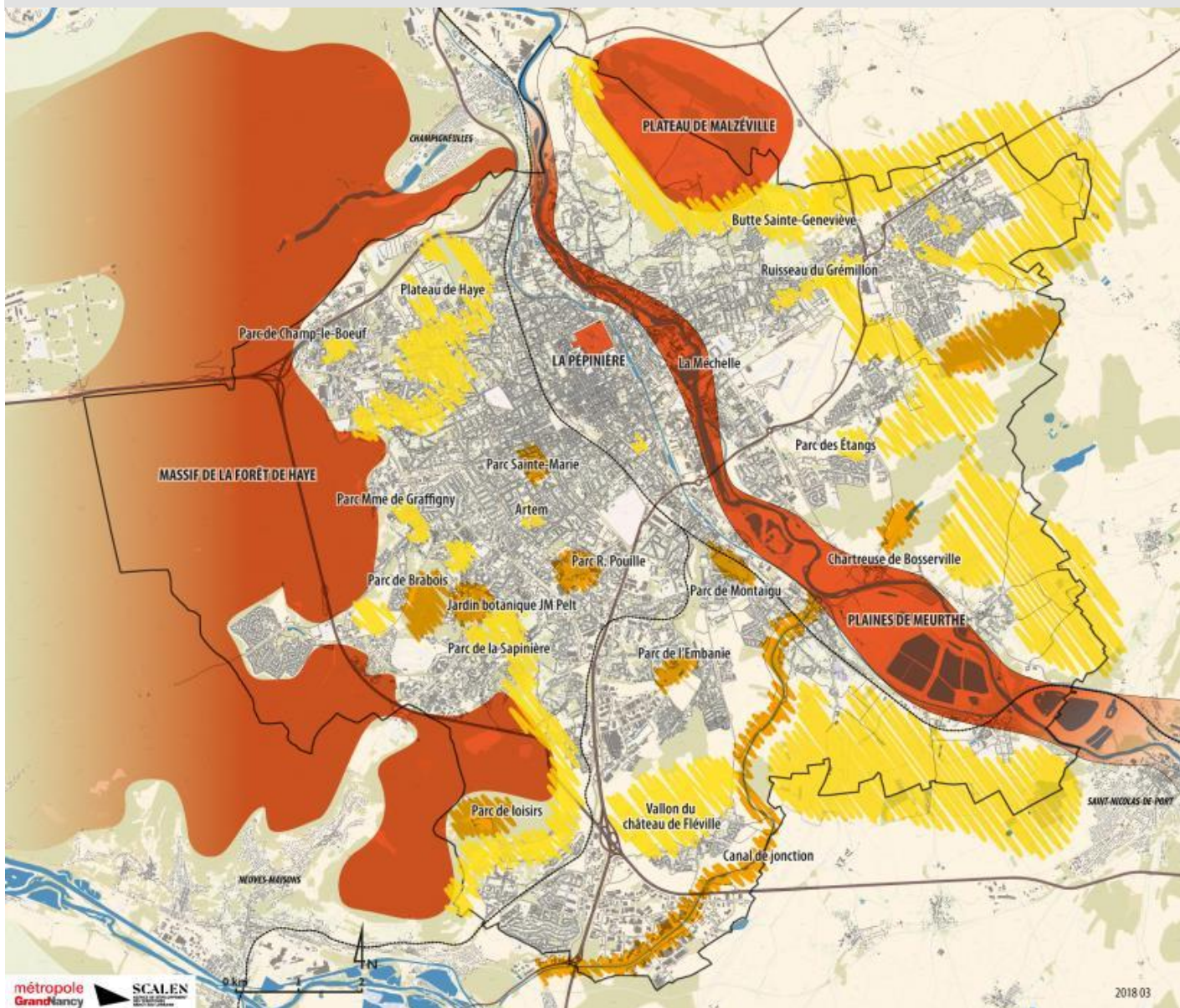
- Projection d'un film pédagogique sur le PLUi HD
- Présentation de la démarche, du diagnostic et des enjeux
- 2 temps de coproduction de 15-20 min sur les « enjeux environnementaux » et la « ville de proximités » à l'échelle de la métropole et à l'échelle de la commune



1er ATELIER → Confirmation de l'armature verte et bleue

Objectifs PADD :

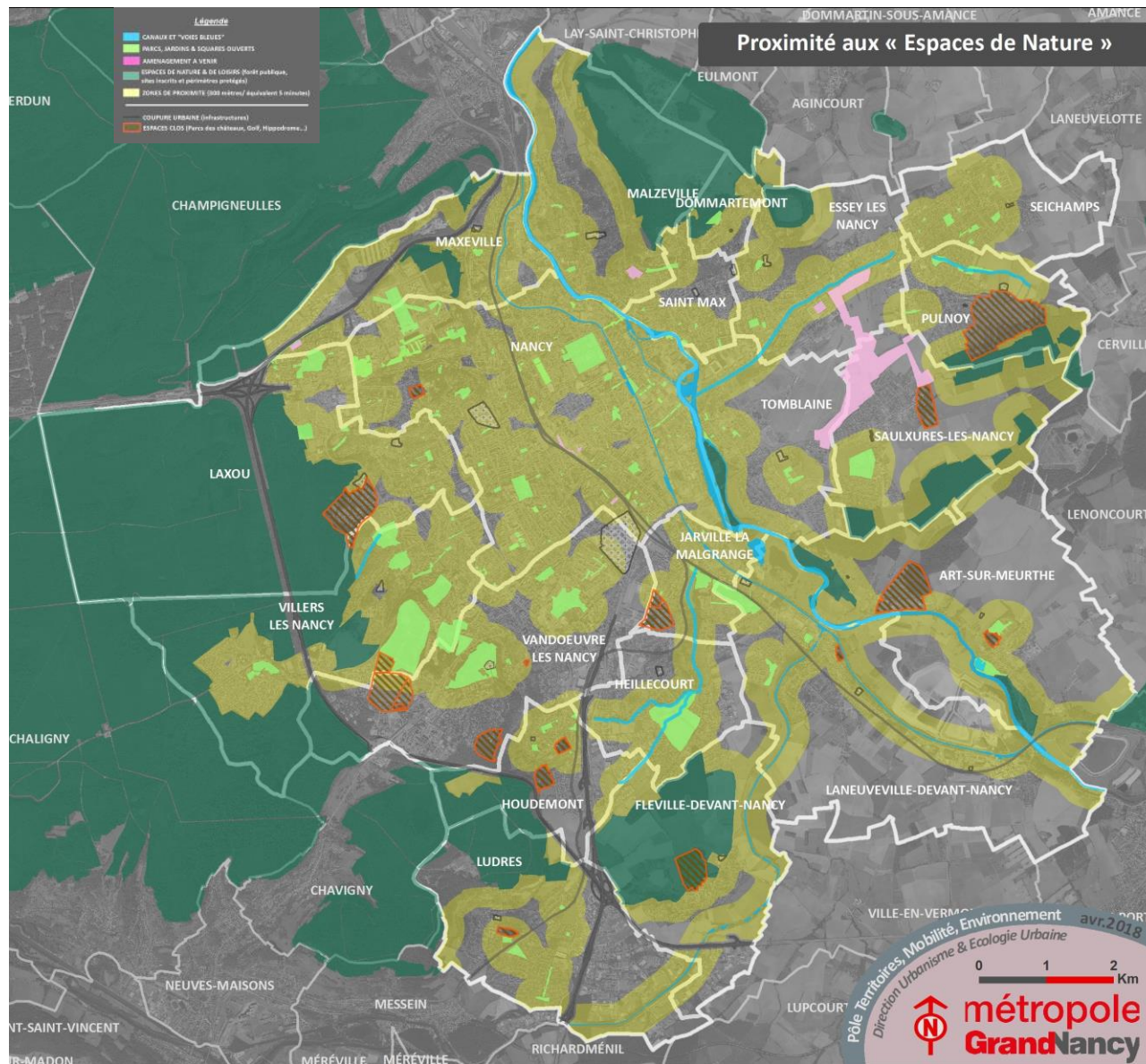
- 160 Ha de zone à urbaniser reclassés en zones naturelles ou agricoles
- 2/3 ou 60% du développement en renouvellement urbain



1er ATELIER → Confirmation de l'armature verte et bleue

Chiffres clés :

85 % des logements à moins de 5 min d'un parc ou espace naturel



2ème ATELIER → Confirmation de l'armature urbaine d'agglomération et de proximité

- Décorrélation forte entre lieu d'habitation et lieu de travail, à l'inverse des plus grandes métropoles
- Corrélation forte entre lieu d'habitation et lieux de commerces et loisirs = Potentiel pour renforcer la ville des proximités
- Confirmation des déplacements internes à la métropole (90% des déplacements des habitants du Grand Nancy à l'intérieur de la métropole – Source EMD 2014)

Chiffres clés :

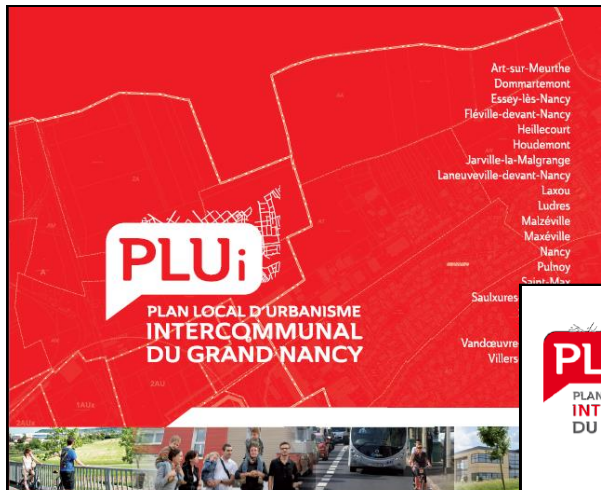
- 80% de la population est à moins de 350 m d'un pôle de proximité
- 98 % des logements sont situés à moins de 400m d'un arrêt de TC



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND NANCY

Restitution du 1^{er} cycle de concertation



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND NANCY



DOCUMENT DE CONCERTATION BILAN DU 1^{ER} TEMPS FORT

Automne-hiver
2017 > 2018

+ Foire aux Questions

CENTRE-VILLE DE NANCY / CŒUR D'AGGLOMÉRATION

170 PARTICIPANTS

RÉUNION PUBLIQUE

24 janvier 2018

Parallèlement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Habitats et Déplacements (PLUi-HDI), le Grand Nancy s'est engagé avec l'Etat et la Ville de Nancy dans une procédure de révision-extension du Site Patrimonial Remarquable (SPR) du cœur d'agglomération.

Au cours d'une réunion publique organisée sur ces deux documents d'urbanisme, deux questionnaires sur la ville des proximités et sur le cadre de vie et la convivialité des espaces urbains ont été soumis aux participants.

La ville des proximités

77% déclarent faire leurs courses occasionnellement/ régulièrement dans des commerces de proximité, contre 23% dans les commerces en périphérie ou en centre.

56% déclarent faire leurs courses occasionnellement/ régulièrement à la ville ou en marchant, contre 23% se déplaçant occasionnellement/ régulièrement en voiture et 19% en transport en commun pour faire leurs achats.

50% affirment occasionnellement/ régulièrement leurs déplacements les plus fréquents sur mobilité active (à pied ou à vélo), alors que 26% se déplacent occasionnellement/ régulièrement en voiture et 19% en transport en commun.

LE QUESTIONNAIRE A PERMIS DE METTRE EN EVIDENCE :

1. l'importance des commerces et des services de proximité
2. l'importance des mobilités actives, comparées avec l'importance de la ville des proximités, avec un pôle de vie de quartier en concurrence.

Le cadre de vie et la convivialité des espaces urbains

Le deuxième questionnaire proposé aux participants était divisé en deux parties :

Le **cadre de vie** : les participants étaient invités à classer en fonction des raisons de leur choix le quartier le plus agréable et celui le moins agréable.

La **convivialité des espaces urbains** : de même, il leur était demandé de classer en argumentant l'espace public leur semblant le plus et le moins convivial.

Identité (architecture et patrimoine)	40,7%
Lieu d'échange et de rencontre	23,1%
Proximité commerces et services	14,9%
Présence de nature	11,9%
Espace de loisirs	4,1%
Accessibilité	2,6%
Pas de flux automobile	2,6%

Présence de commerces et services de proximité	1
Proximité d'espaces de nature	2
Identité du quartier	3
Bonne desserte et accessibilité	4
Qualité des logements	5
Proximité du lieu de travail	6

Crédit : D'un espace public convivial

Les réponses au questionnaire ont permis de mettre en évidence les critères pris en compte dans la perception d'un quartier agréable ou d'un espace public convivial :

1. la présence de services de proximité et de commerces, facteur d'animation urbaine
2. la proximité des espaces de nature
3. l'identité et la qualité urbaine et architecturale

Comparativement, la proximité du lieu de travail, la desserte du quartier en transports en commun et l'accessibilité des espaces publics sont des critères moins importants aux yeux des participants.

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND NANCY

Ateliers de co-production Synthèse

Mars 2017

métropole
GrandNancy

SCALEN
CENTRE DE DEVELOPPEMENT
D'URBANISME

urbanité(s)

Diffusion des supports :

- Site internet du PLUi HD :
<http://plui.grandnancy.eu>

métropole
GrandNancy

SCALEN



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

Qu'est-ce que le PADD ?



- Constitue **la ligne directrice du PLUi HD** avec une réflexion prospective
- Exprime une **vision stratégique** portée par la Métropole pour les 15 ans à venir
- Définit les **orientations générales d'urbanisme et d'aménagement** du projet territorial
- Est un **outil pour la mise en œuvre des politiques publiques**

Conformément au code de l'urbanisme

- Le PADD n'est **pas directement opposable** aux autorisations d'urbanisme
- Les orientations du PADD trouvent leur **traduction réglementaire** et opposable dans le règlement, le zonage et les OAP

Des thèmes et des enjeux qui touchent au cadre de vie et au quotidien de tous

HABITAT FONCIER



LOGEMENTS POUR TOUS
LUTTE CONTRE LA VACANCE
RECONQUÊTE DES FRICHES
NOUVEAUX QUARTIERS

MOBILITÉ



TRAIN / BUS
LOGISTIQUE
MOBILITÉ
DÉCARBONNÉE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ZONES ÉCONOMIQUES
INNOVATION / INDUSTRIES
AGRICULTURE / SYLVICULTURE

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

POURSUIVRE L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉQUIPEMENTS SERVICES COMMERCES



SCOLAIRE / SANTÉ / CULTURE / TOURISME
COMMERCE DE PROXIMITÉ
ZONES COMMERCIALES

ENVIRONNEMENT



BIODIVERSITÉ
FORÊT / PAYSAGES
NATURE EN VILLE
EAU / RISQUES NATURELS

ÉNERGIE



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
CHANGEMENT CLIMATIQUE
DÉCHETS



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

Le projet du PLUi HD



Une écriture guidée par

- Les **défis du PLUi HD de la Métropole**
- Les **défis du projet métropolitain**, et notamment les défis de l'audace, du bien-être et des liens
- Les **travaux collectifs et partenariaux** qui ont été menés avec la population lors des réunions publiques et avec les partenaires, acteurs locaux, territoires voisins, etc. lors des ateliers de coproduction.

Le **PADD s'inscrit dans la continuité des grandes actions** menées en matière d'habitat, de mobilités / déplacements, d'environnement tout en proposant de **nouveaux objectifs à atteindre**.



3 volets dans le PADD

**OFFRIR UN NOUVEL ÉLAN
À L'ATTRACTIVITÉ ET AU
RAYONNEMENT**

**CONFORTER UNE
MÉTROPOLE DU BIEN
VIVRE ENSEMBLE**

**S'ENGAGER POUR UNE
MÉTROPOLE CONVIVIALE
ET VERTUEUSE**

Offrir un nouvel élan à l'attractivité et au rayonnement

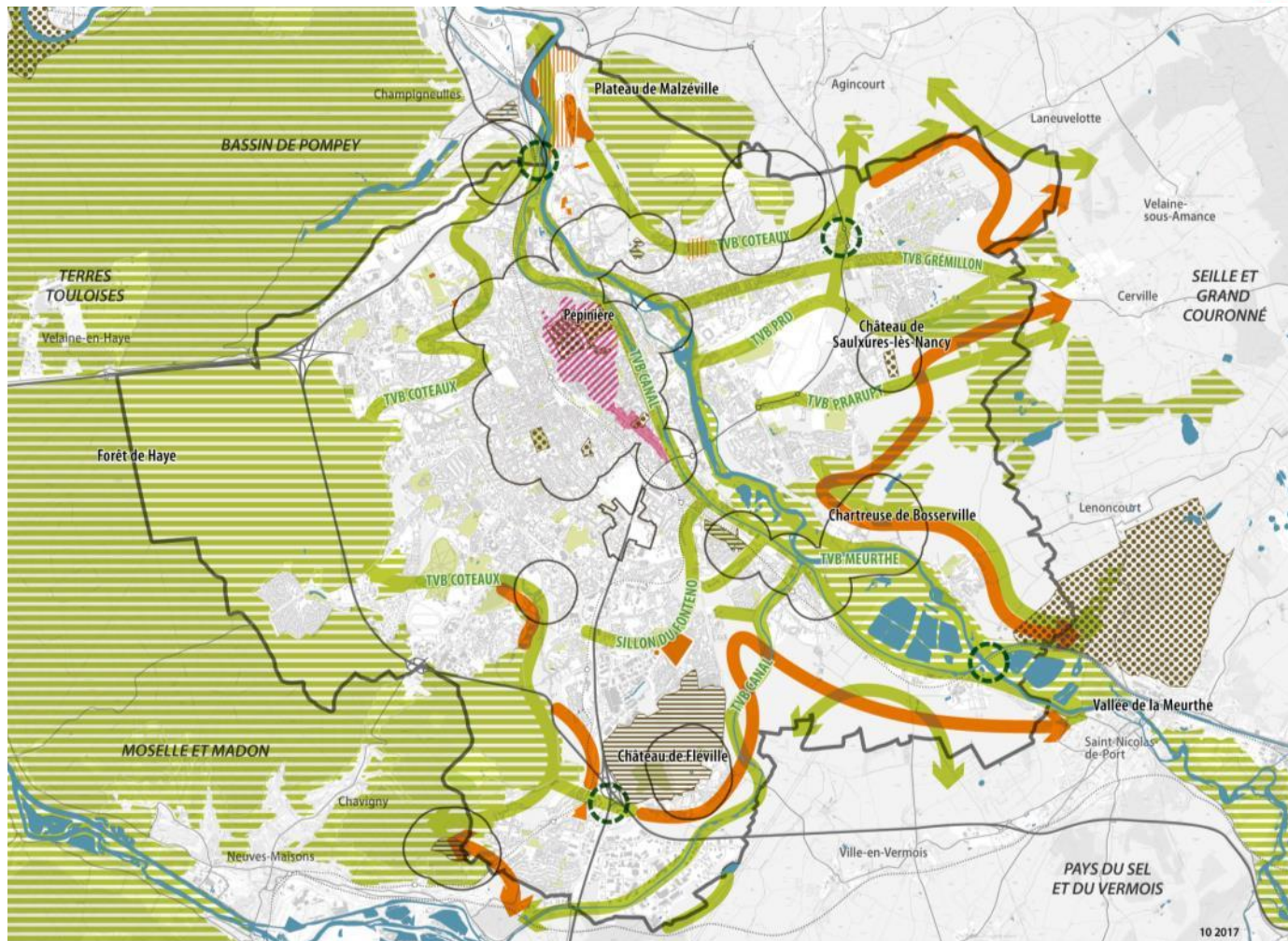
L'enjeu

S'appuyer sur les atouts et ressources de la Métropole, son histoire et sa géographie pour renforcer son attractivité

Les orientations

Renforcer l'attractivité de la Métropole et poursuivre son développement

Conforter le rôle majeur du cœur d'agglomération



■ Enjeux Biodiversité et Trames Verte et Bleue (TVB)

○ Zone de reconquête ou de vigilance TVB

■ Enjeux Agriculture ■ Enjeux Eau dans la ville

○ Périmètre des abords de monument historique

■ Périmètre de Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) du Cœur d'agglomération

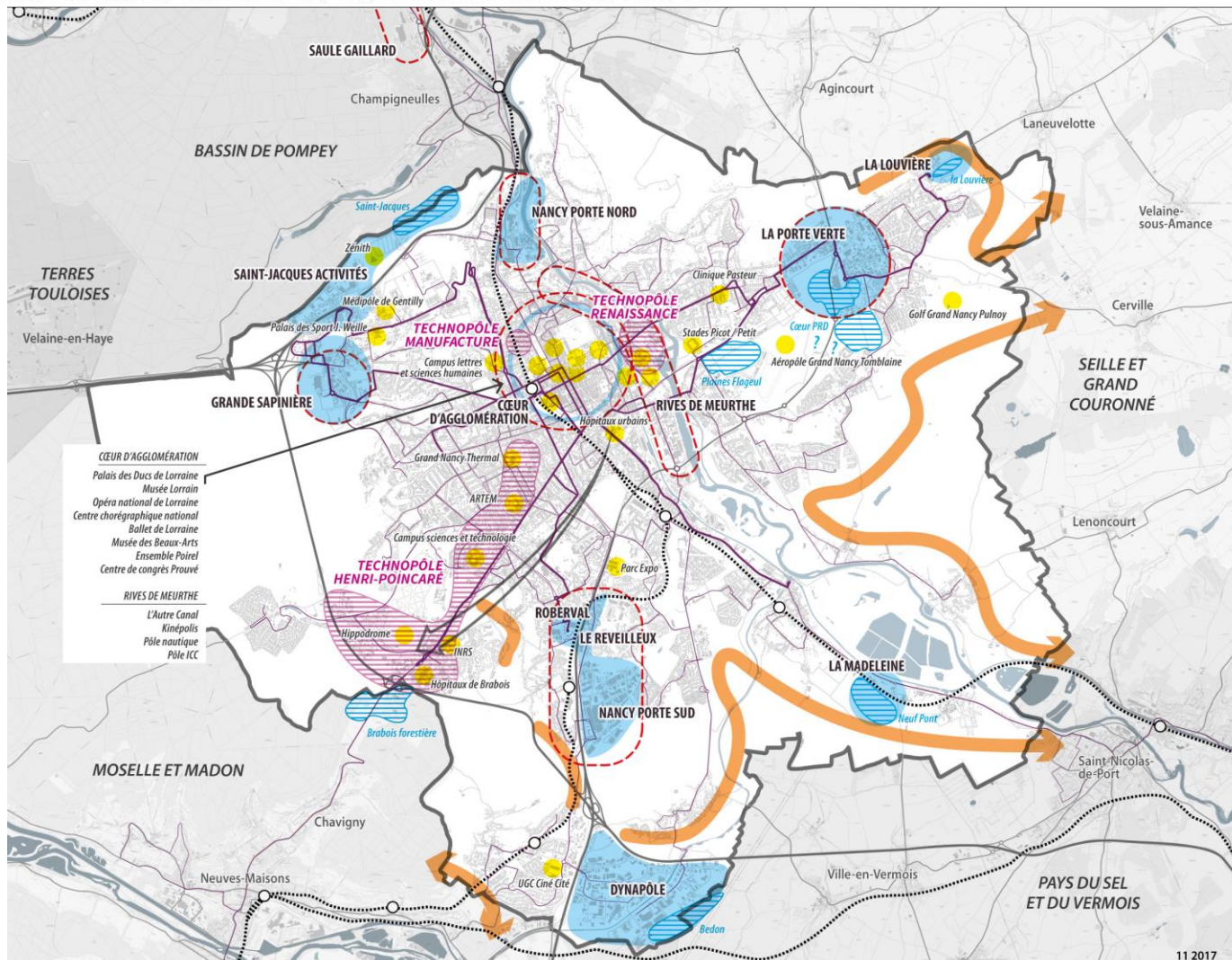
■ Périmètre de SPR de Saint-Pierre - Bonscours

■ Sites inscrits

■ Sites classés

10 2017

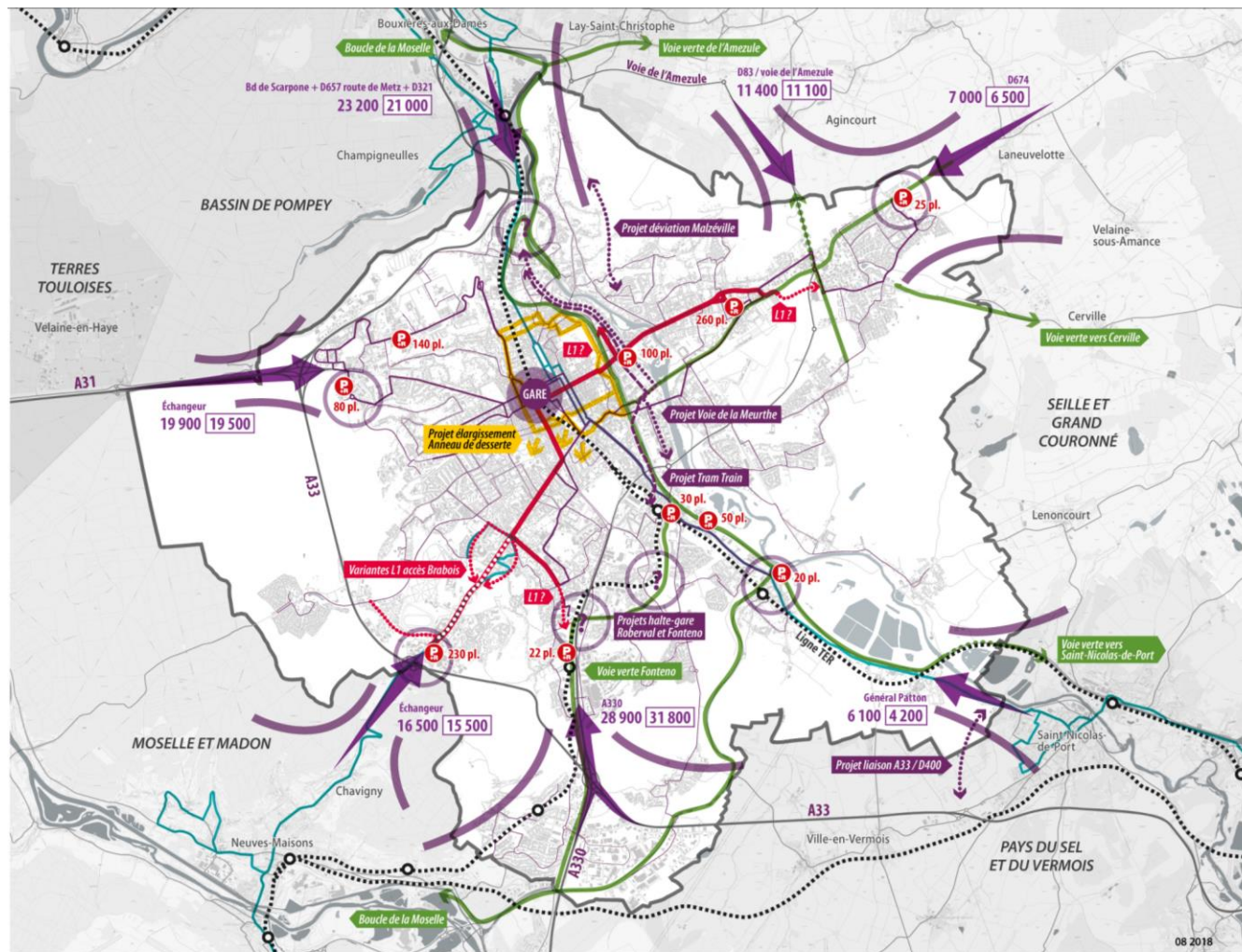
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND NANCY ENJEUX ÉCONOMIE / COMMERCE / ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS



- CŒUR D'AGGLOMÉRATION**
Palais des Ducs de Lorraine
Musée Lorrain
Opéra national de Lorraine
Centre chorégraphique national
Ballet de Lorraine
Musée des Beaux-Arts
Ensemble Poiriel
Centre de congrès Prouvé
- RIVES DE MEURTHE**
L'Autre Canal
Kinopolis
Pôle nautique
Pôle ICC

11 2017





- Réseau TC Stan
- Réseau TC SUB
- Anneau de desserte
- Réseau ferroviaire + gares
- P Pôles multimodaux existants ou à l'étude
- P Pôle multimodal Cœur d'agglomération
- ↗ ↘ Entrées de ville / d'agglomération
- P Parking relais (+ capacité)
- ➔ Voie verte
- Nbre de véhicules journaliers
src : Grand Nancy données trafic 2017
- Entrant → 6 000 4 190 ← Sortant



Conforter une métropole du bien vivre ensemble

L'enjeu

**Répondre au besoin de bien
être, du vivre ensemble...**

Les orientations

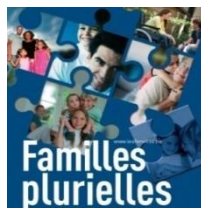
Encourager la ville des proximités

**Promouvoir la qualité d'habiter
pour tous**

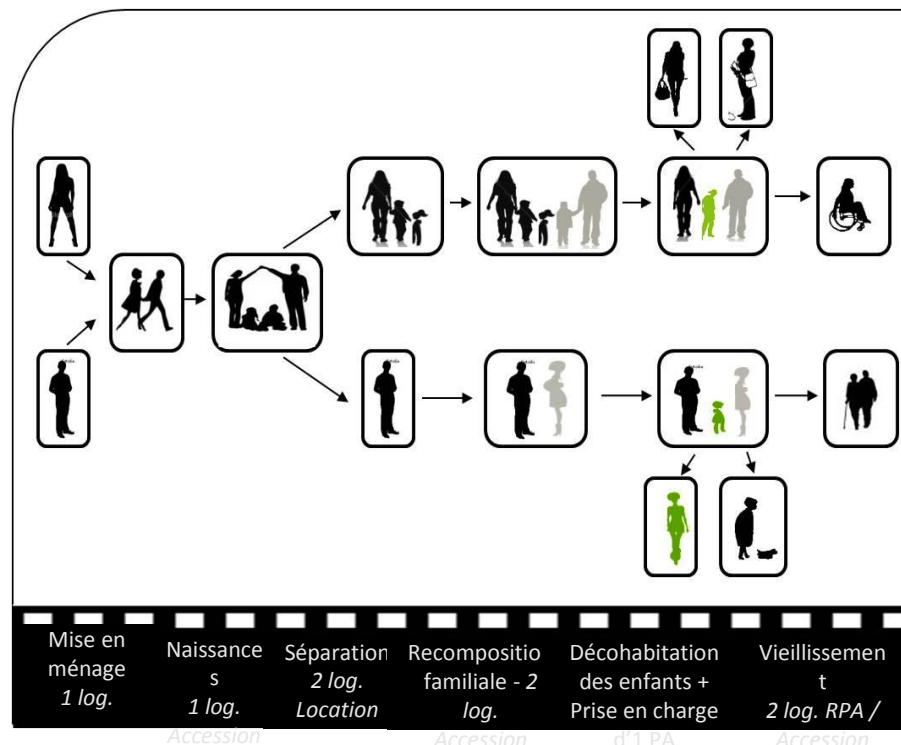
**Accompagner l'évolution des
mobilités**

Mais, les modes de vie et les besoins changent...

- nouveaux âges de la vie
- recompositions familiales
- durée du temps de travail
- loisirs et technologie
- pratiques de mobilité
- rapport aux lieux



Au total,
15 logements
sont nécessaires
pour assurer
le parcours
résidentiel d'un
ménage...



Source : a'urba - Magazine Mix'cité
n° 7 - octobre 2007

S'engager pour une métropole conviviale et vertueuse

L'enjeu

**Répondre aux grands défis
environnementaux**
Santé, ressources, biodiversité ...

Les orientations

Aménager une métropole nature
Promouvoir la qualité urbaine
**Encourager la sobriété foncière et
énergétique**
Gérer les déchets

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND NANCY TERRITOIRE ENTRÉE NORD / Carte d'enjeux et de projets

RENFORCER L'IMAGE DE LA MÉTROPOLE NATURE

- Affirmer l'identité verte et patrimoniale du secteur Nord
- Protéger et valoriser les continuités écologiques, en lien avec les territoires voisins
- Conforter l'agriculture périurbaine et le domaine de Pixérécourt
- Adapter le développement du secteur Nord aux risques et aux nuisances

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

- Penser les mobilités au-delà du secteur Nord et de la Métropole
- Poursuivre l'optimisation du réseau de transports en commun
- Traiter les entrées métropolitaines
- Assurer les grandes continuités cyclables en lien avec la trame verte et bleue (TVB)
- Aménager la métropole avec des circulations apaisées

ACCOMPAGNER LES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Secteur Rive de Meurthe (RDM) :

- Finaliser à court terme la requalification du secteur central RDM dans le cadre des Zones d'aménagement concerté (ZAC) Austrasie et Stanislas-Meurthe
- Requalifier à moyen terme le secteur RDM Nord dans le cadre du Projet urbain partenarial (PUP) de la voie de la Meurthe et notamment les sites Alstom et Grands Moulins de Paris
- Étudier la requalification et la programmation urbaine à long terme de RDM Sud (Rémenauville, terrain Kléopierre, etc.)
- Accompagner le projet de technopôle Renaissance et notamment l'implantation d'Industries culturelles et créatives (ICC)

Secteur Plateau de Haye :

- Accompagner l'implantation du futur collège et la reconversion des collèges Claude Lorrain et La Fontaine
- Poursuivre le Programme de rénovation urbaine (PRU) dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

- Achever à court/moyen terme l'aménagement de « Ferme Saint-Jacques II » Ouest et se positionner sur son devenir sur le secteur Est en lien avec les problématiques de mobilités et de TVB
- Finaliser la commercialisation du Territoire Entrepreneur
- Conforter la zone d'activités Porte Nord et le développement commercial le long de la voie de la Meurthe
- Finaliser la ZAC des Savlons
- Maintenir les activités de loisirs

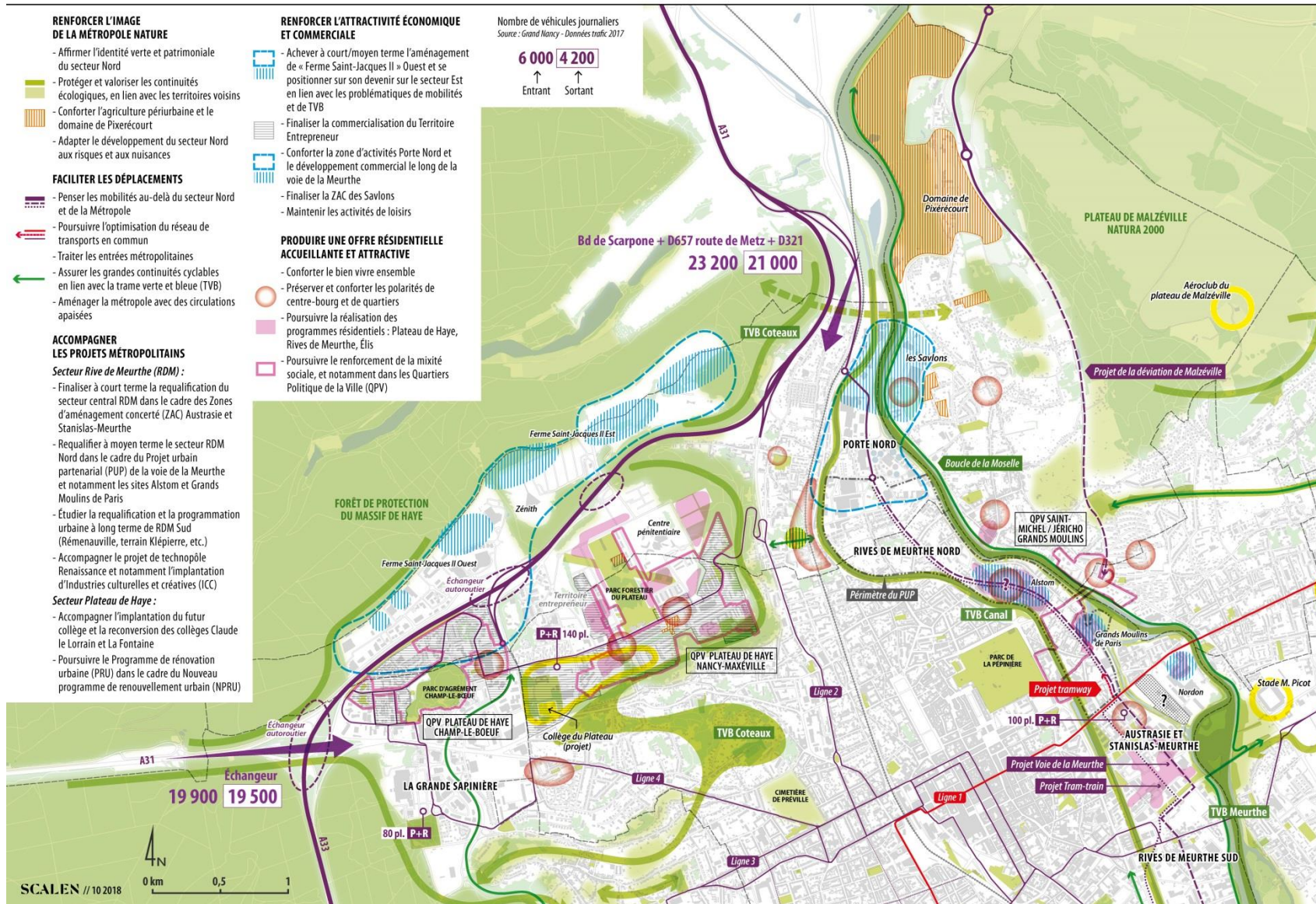
PRODUIRE UNE OFFRE RÉSIDENNELLE ACCUEILLANTE ET ATTRACTIVE

- Conforter le bien vivre ensemble
- Préserver et conforter les polarités de centre-bourg et de quartiers
- Poursuivre la réalisation des programmes résidentiels : Plateau de Haye, Rives de Meurthe, Elis
- Poursuivre le renforcement de la mixité sociale, et notamment dans les Quartiers Politiques de la Ville (QPV)

Nombre de véhicules journaliers
Source : Grand Nancy - Données trafic 2017

6 000
↑
Entrant

4 200
↑
Sortant





Comment pouvez-vous être informé des procédures et des travaux en cours ?

- <http://plui.grandnancy.eu> : site internet dédié au PLUi du Grand Nancy
- Plaquettes de concertation
- Presse locale
- Bulletins municipaux
- Grand Nancy Actu
- Panneaux d'exposition en mairie et au siège de la Métropole au second semestre 2018
- ...

Comment pouvez-vous participer ?

- Un registre de concertation en commune et à la métropole
- Réunions publiques
- Site internet PLUI HD

Zoom sur le secteur Rives de Meurthe Nord : PLU: Projet Urbain Partenarial (PUP) et Voie de la Meurthe

RENFORCER L'IMAGE DE LA MÉTROPOLE NATURE

- Affirmer l'identité verte et patrimoniale du secteur Nord
- Protéger et valoriser les continuités écologiques, en lien avec les territoires voisins
- Conforter l'agriculture périurbaine et le domaine de Pixérécourt
- Adapter le développement du secteur Nord aux risques et aux nuisances

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

- Penser les mobilités au-delà du secteur Nord et de la Métropole
- Poursuivre l'optimisation du réseau de transports en commun
- Traiter les entrées métropolitaines
- Assurer les grandes continuités cyclables en lien avec la trame verte et bleue (TVB)
- Aménager la métropole avec des circulations apaisées

ACCOMPAGNER LES PROJETS MÉTROPOLITAINS

- Secteur Rive de Meurthe (RDM) :**
- Finaliser à court terme la requalification du secteur central RDM dans le cadre des Zones d'aménagement concerté (ZAC) Austrasie et Stanislas-Meurthe
 - Requalifier à moyen terme le secteur RDM Nord dans le cadre du Projet urbain partenarial (PUP) de la voie de la Meurthe et notamment les sites Alstom et Grands Moulins de Paris
 - Étudier la requalification et la programmation urbaine à long terme de RDM Sud (Rémenauville, terrain Klépière, etc.)
 - Accompagner le projet de technopôle Renaissance et notamment l'implantation d'Industries culturelles et créatives (IC)
- Secteur Plateau de Haye :**
- Accompagner l'implantation du futur collège et la reconversion des collèges Claude Lorrain et La Fontaine
 - Poursuivre le Programme de rénovation urbaine (PRU) dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

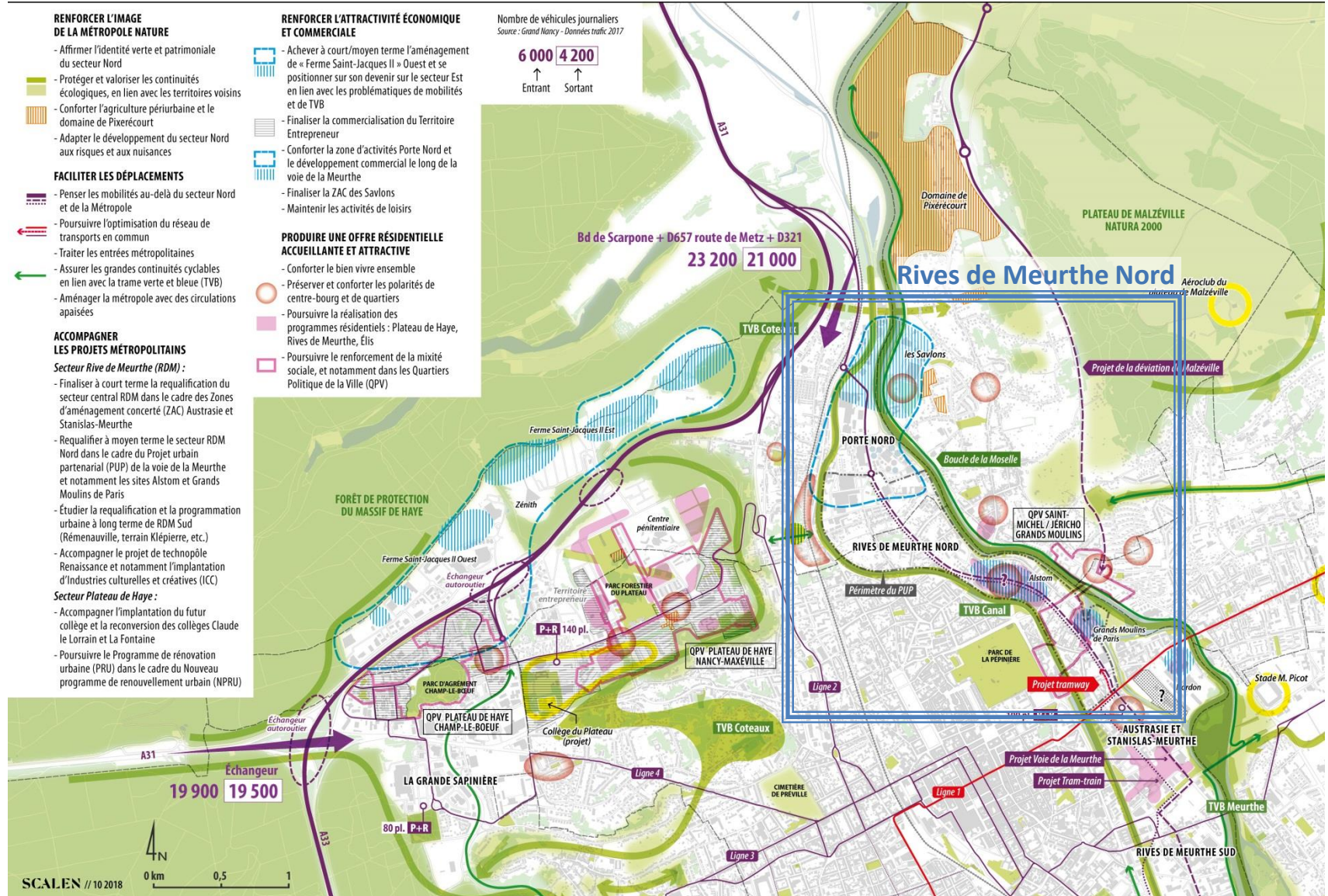
- Achever à court/moyen terme l'aménagement de « Ferme Saint-Jacques II » Ouest et se positionner sur son devenir sur le secteur Est en lien avec les problématiques de mobilités et de TVB
- Finaliser la commercialisation du Territoire Entrepreneur
- Conforter la zone d'activités Porte Nord et le développement commercial le long de la voie de la Meurthe
- Finaliser la ZAC des Savlons
- Maintenir les activités de loisirs

PRODUIRE UNE OFFRE RÉSIDENNELLE ACCUEILLANTE ET ATTRACTIVE

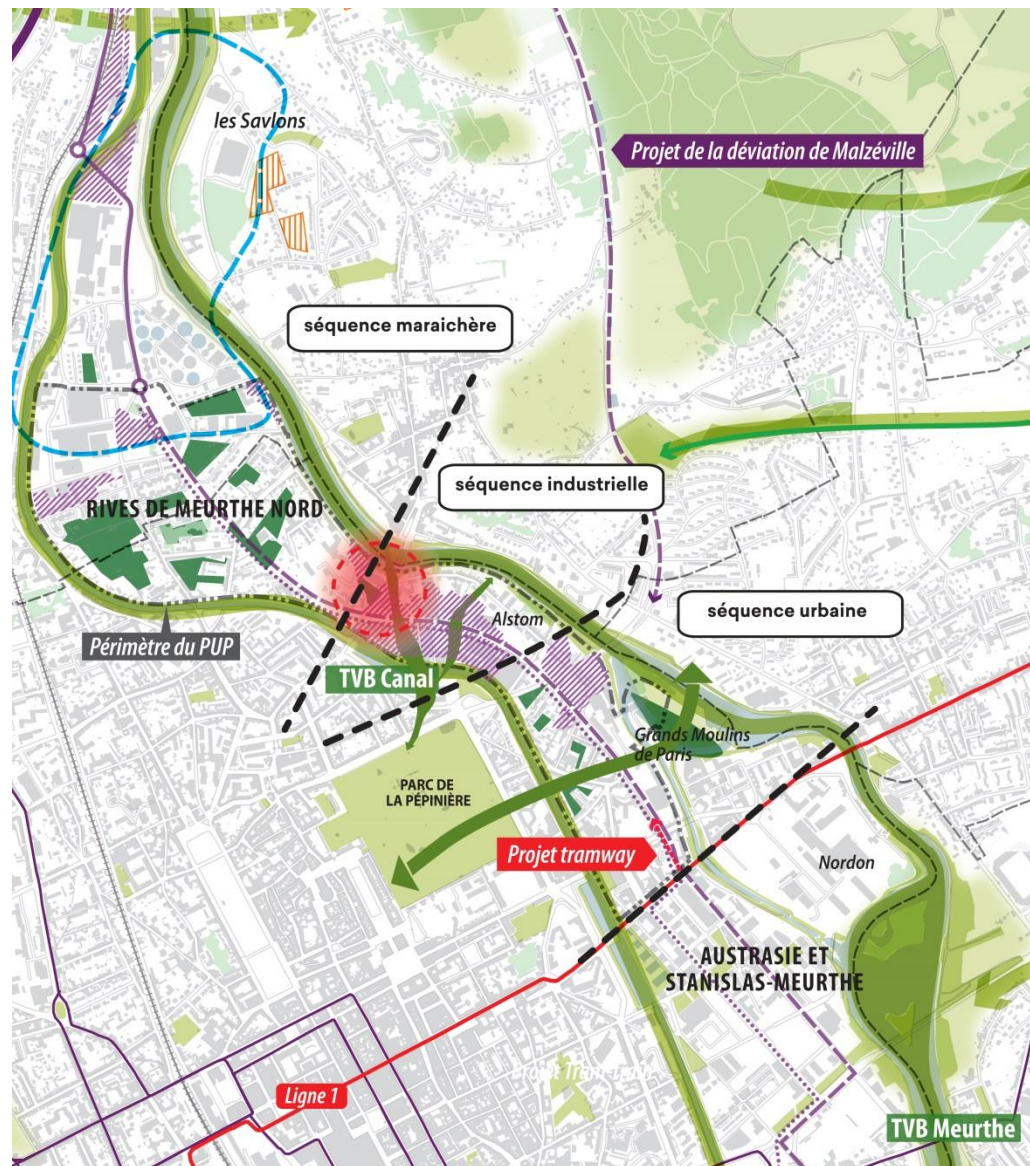
- Conforter le bien vivre ensemble
- Préserver et conforter les polarités de centre-bourg et de quartiers
- Poursuivre la réalisation des programmes résidentiels : Plateau de Haye, Rives de Meurthe, Elis
- Poursuivre le renforcement de la mixité sociale, et notamment dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV)

Nombre de véhicules journaliers
Source : Grand Nancy - Données trafic 2017

6 000 4 200
↑ Entrant ↑ Sortant



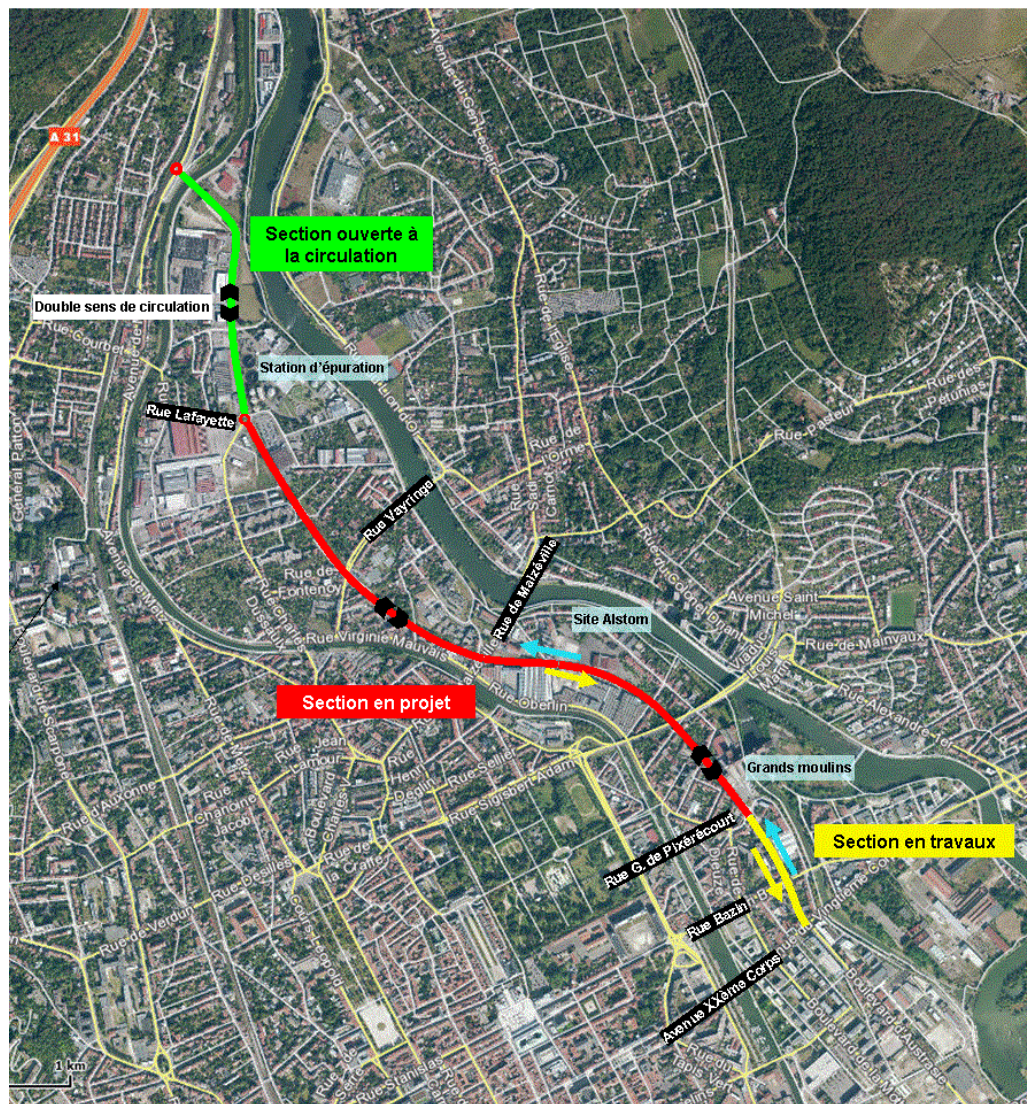
- 1 Trame Verte et Bleue à conforter et des espaces ouverts à préserver
- 3 Séquences urbaines à révéler
- Une 10aine de sites mutables à requalifier et à phaser dans la durée
- 1 Pôle de proximité à créer en parallèle
- Une accessibilité à améliorer : projet de Voie de la Meurthe



Colonne vertébrale du quartier : la future voie de la Meurthe sur les anciennes emprises de voie ferrée

Evolution du projet initial de boulevard
dédié au transit vers une infrastructure
permettant également d'améliorer la
desserte du secteur :

- 50% de transit / 50% de desserte locale
- Une rue à 2x1 voie en double sens
- Un itinéraire cyclable bidirectionnel
- Une amorce du tram par le sud
- Un paysage de rue



3 sections distinctes :

Section XX^{ème} Corps - Guilbert de Pixérécourt

Projet abouti

- Démarrage des travaux le 22 octobre pour le tronçon XX^{ème} Corps-Bazin (échéance fin 2018)
 - Début des travaux en 2019/2020 pour le tronçon Bazin- G. de Pixérécourt (échéance 2020).
- ↳ Montant estimatif des travaux : 1,2M€ dont 0,4M€ financé par Vinci Immobilier (mutation du site Brossette)

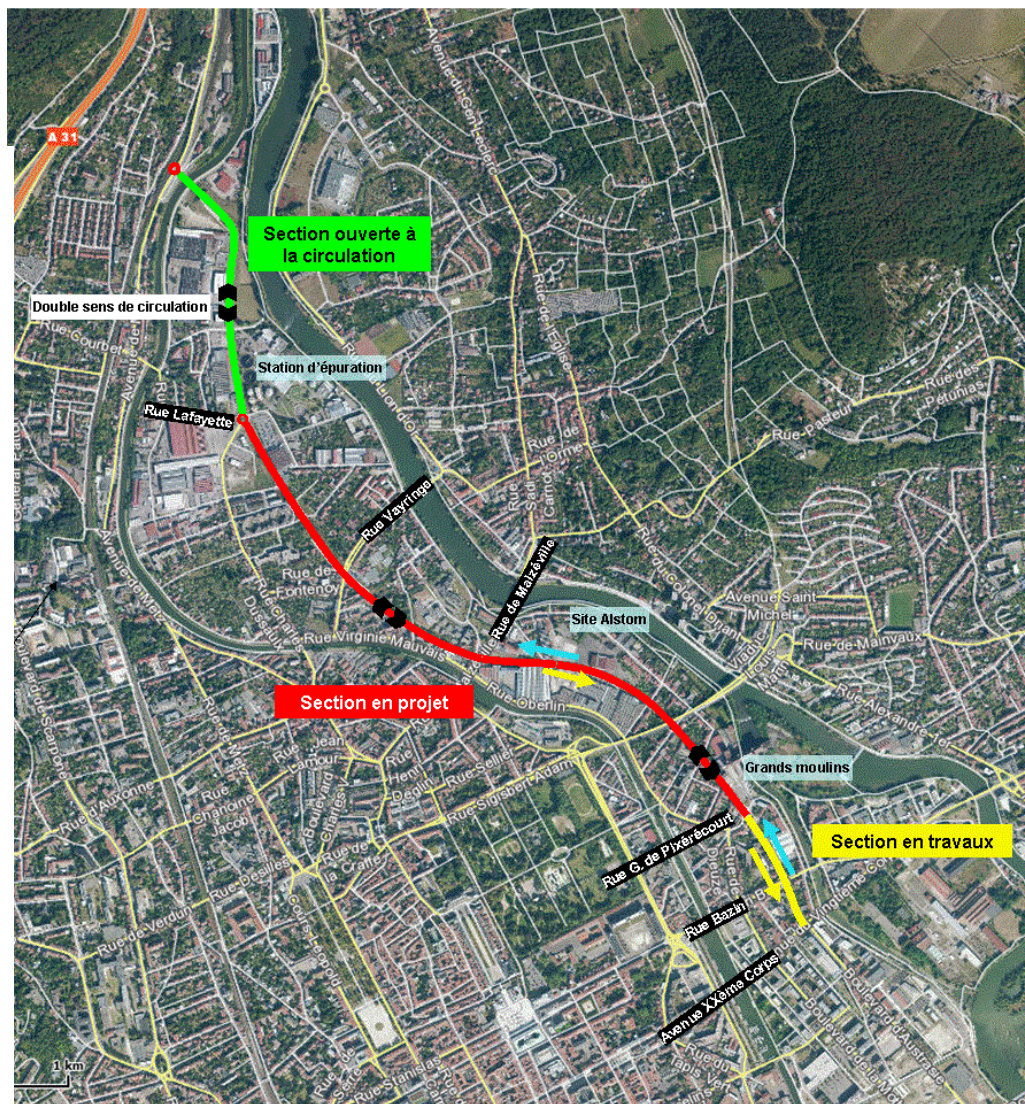
Section G. de Pixérécourt - rue Lafayette :

En cours d'étude

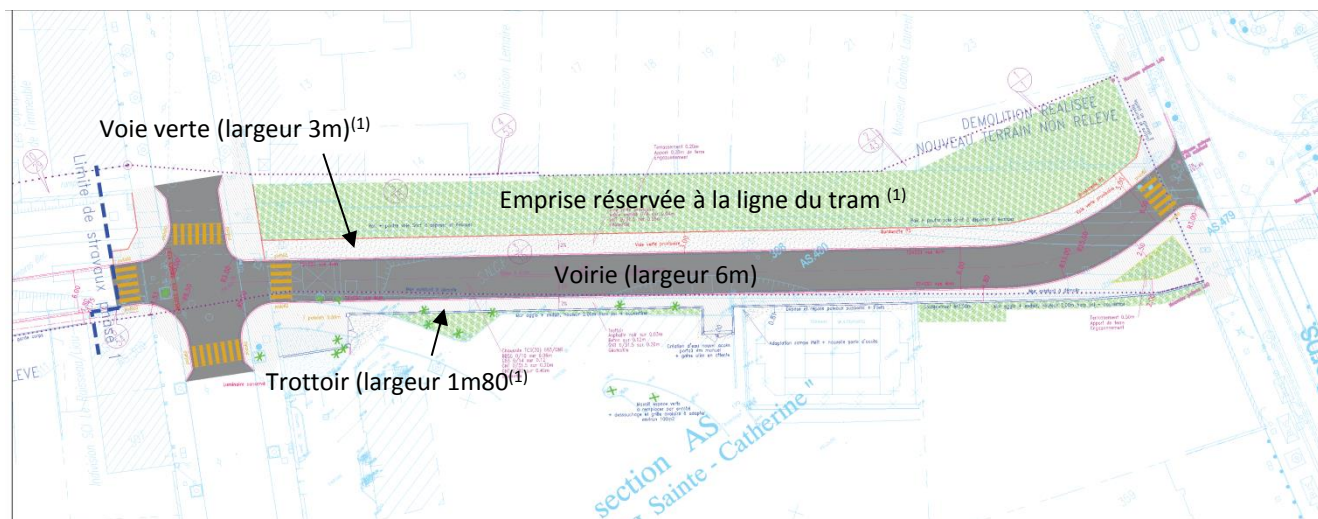
Section Lafayette - rue de Metz :

Ouverte à la circulation

↳ Montant des travaux : 18,6M€

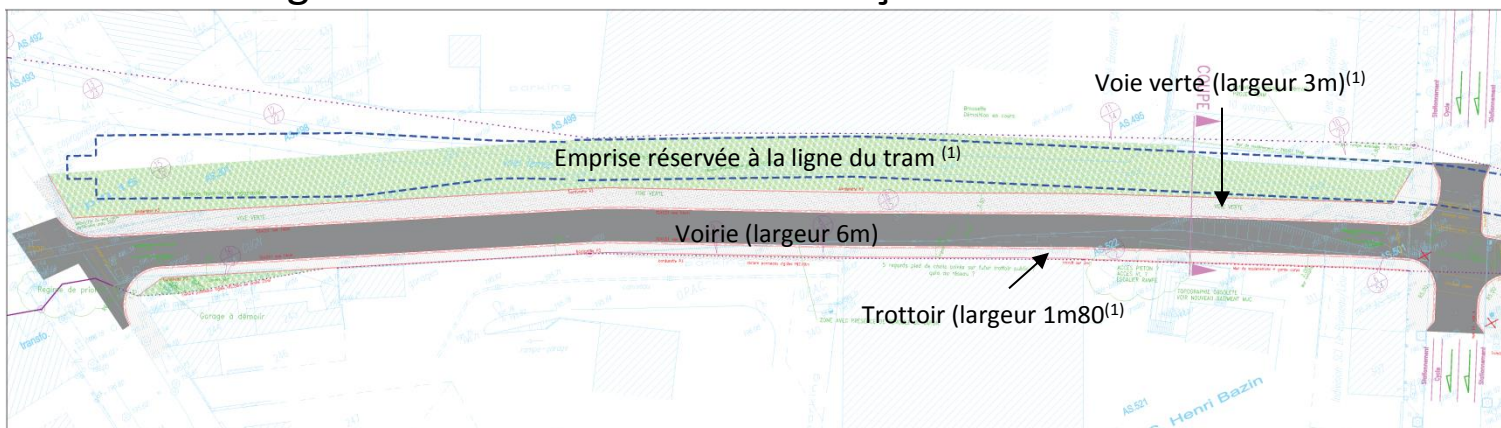


Plan d'aménagement de la voirie sur le tronçon XXème corps-Bazin

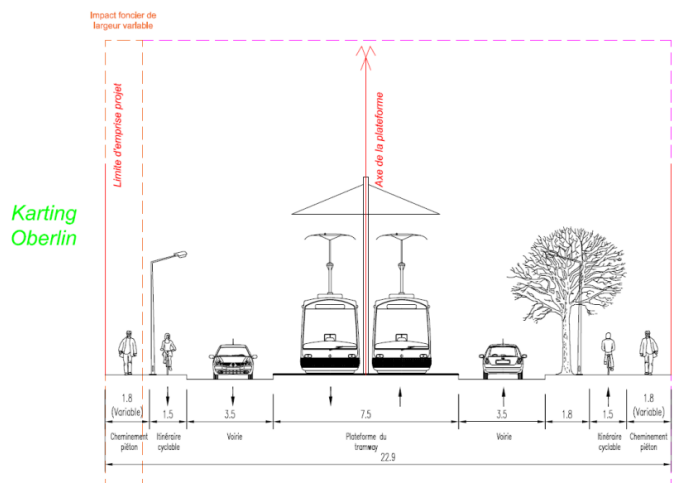


(1) Au moment de la construction de la ligne de tram (vers 2023), la position de la voie verte et de l'emprise réservée au tram seront inversés.

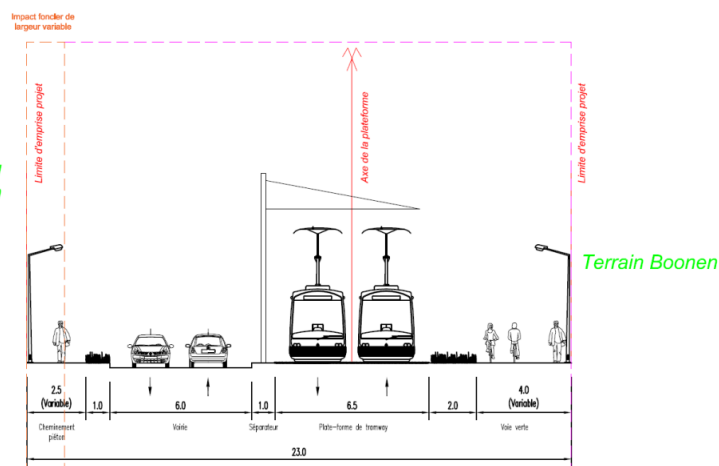
Plan d'aménagement de la voirie sur le tronçon Bazin-G de Pixérécourt



Profils en travers type sur la section entre la rue G. de Pixérécourt et la rue Lafayette



Insertion type centrale



Insertion type latérale



Un outil permettant le développement urbain et la réalisation des infrastructures :

- Des conventions de participation financière à la réalisation de la voie de la Meurthe dans le cadre de projets de constructions neuves (conclues entre la Métropole et opérateurs/propriétaires fonciers)
- La Métropole s'engage à réaliser l'ouvrage public dans un délai donné
- Le calcul de la participation est régi par un principe de proportionnalité et d'équité (basé sur l'intérêt apporté par l'ouvrage public à l'opération immobilière)
- La participation au titre du PUP se substitue à la taxe d'aménagement

↳ **L'étude du PUP est en cours**

Objectifs :

- Mise en place en 2019 pour les projets conformes aux PLU actuels ou nécessitant une modification limitée des règles
- Décision d'ici 2022 sur l'ouverture et le phasage des sites mutables (dans le cadre du PLUi)



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

CLÔTURE DES ÉCHANGES